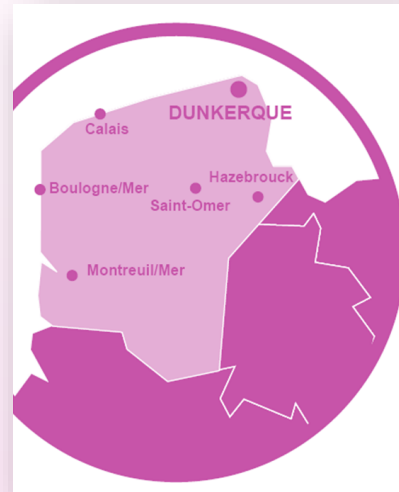


Le Service concourt au placement de la personne handicapée en milieu ordinaire de travail.

Il informe les employeurs sur les lois de 1987 et 2005 et les accompagne dans leur processus de recrutement.

Ce service s'adresse aux demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi et aux employeurs des secteurs public et privé.

Le CAP EMPLOI couvre les Flandres et le Littoral et est présent sur chaque bassin d'emploi.



Les autres agences du CAP EMPLOI Flandres Littoral :

Antenne de Boulogne:	03.21.91.08.12
Antenne de Calais :	03.21.97.02.72
Antenne d'Hazebrouck :	03.28.50.14.37
Antenne de Saint Omer :	03.21.88.48.30
Antenne de Montreuil :	03.21.91.08.12

Service communication APAHM - Julie GRAVE 03.61.60.21.60
communication@apahm-asso.fr

apahm
aide aux personnes âgées
ou à handicap moteur

Département Emploi

cap
emploi
ressources handicaps



CAP EMPLOI

760, Boulevard de la République

BP 4227

59 378 DUNKERQUE

03.28.63.75.41—

contact@capemploiflandres-littoral.com

www.apahm.com



QU'EST-CE QUE CAP EMPLOI ?

⇒ Un réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs pour l'adéquation emploi, compétences et handicap.

⇒ Des **organismes de placement Spécialisés assurant une mission de service public**, inscrits dans le cadre de la loi Handicap de Février 2005 et dédiés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées

⇒ Un réseau national de 102 Cap emploi spécialistes de la relation handicap et emploi. Leur mission est d'assurer le diagnostic, l'orientation et l'accompagnement des personnes handicapées et des employeurs souhaitant les recruter

⇒ Des services financés par [l'Agefiph](#), le [FIPHFP](#) et par [Pôle emploi](#) dans le cadre de ses programmes

⇒ L'expertise de Cap emploi s'inscrit dans le partenariat local

⇒ Avec Cap emploi, des dizaines de milliers de personnes handicapées accèdent chaque année à un emploi dans les secteurs privés et publics

cap emploi **Au service des personnes Handicapées**

- Accueillir, informer, accompagner
- Identifier les potentiels d'accès à l'emploi par un diagnostic professionnel
- Elaborer et mettre en œuvre, avec la personne, un projet de formation
- Soutenir la personne dans sa recherche d'emploi (mise à disposition d'offres d'emploi, entraînement à la rédaction de CV et aux en-



cap emploi **Au service des employeurs privés & publics**

- Informer, conseiller, accompagner
- Aider à la définition d'un projet de recrutement et à sa réalisation
- Rechercher et présenter des candidatures ciblées
- Soutenir dans la mise en œuvre des aides et adaptations au poste
- Faciliter l'accueil du collaborateur handicapé et sa prise de fonction au sein de l'établissement